

Alimentons la Bretagne

Lettre ouverte aux candidats aux élections du conseil régional de Bretagne de mars 2010

**Objectifs a minima : 2000 paysans de plus (6 000 emplois induits)
6 000 hectares de terre sur 6 ANS pour alimenter les villes bretonnes**

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

L'appel « Alimentons les Régions » lancé à l'initiative de Minga, Nature & Progrès, et Frères des Hommes (www.alimentons-les-regions.fr), soutenu par un large réseau d'organisations et de personnalités vise à vous interpeller sur les relations de cause à effet entre la qualité de notre alimentation, l'emploi et l'accès à la terre. Cet appel fait écho à une demande sociale importante : d'abord celle des jeunes, qui veulent s'installer dans l'agriculture et promouvoir une agro-écologie ; mais aussi celle des foyers qui veulent avoir accès à une parcelle de terre pour cultiver leurs légumes et se nourrir. Ces aspirations professionnelles et sociales se heurtent à une logique spéculative qui rend la terre inaccessible, accentue l'étalement urbain et le mitage des zones rurales.

1) LA DIMINUTION PROGRESSIVE, MAIS RAPIDE, DES TERRES ARABLES

L'artificialisation des terres en Bretagne hypothèque son avenir. Entre 2000 et 2007, c'est plus de 25 000 hectares de terre qui ont été artificialisés en Bretagne soit une progression de 8%. Cette artificialisation se fait majoritairement autour des agglomérations et sur le littoral. Elle a progressé de 25 % en Bretagne contre 16 % en France. Elle s'accompagne d'une diminution forte et rapide des emplois (4 000 emplois disparaissent par an dans le secteur agricole) et du nombre d'exploitations (de 150 921 exploitations en 1970, on est passé à 37 657 en 2007). La Bretagne perd 4% de sa surface agricole utile (SAU) par an, ce qui représente 268 619 ha perdus depuis 1970. Cette raréfaction menace la souveraineté alimentaire de la Bretagne.

Le prix des terres agricoles (4 450€/ha en moyenne) a augmenté de 7,7 % entre 2007 et 2008 ; la cause principale en est la « sécurisation » des plans d'épandage. Les terres sont aussi l'objet d'une spéculation qui chasse certains agriculteurs et interdit aux nouveaux de s'installer.

Selon l'INSEE, la Bretagne comptera 200 000 nouveaux ménages à l'horizon 2015, soit 16% de plus qu'en 2000. A l'horizon 2030, ce seront 100 000 nouveaux hectares qui devront être trouvés pour répondre à ce choix de « développement ». C'est un tiers de la surface de la Bretagne qui serait ainsi artificialisée. Des élus font le pari qu'avec la construction résidentielle, ils vont concourir au dynamisme économique. Ils oublient que l'économie résidentielle crée également des problèmes dans le temps (vieillesse de la population, transfert de charges aux collectivités) et dans l'espace (surcoûts des équipements, exclusion des jeunes, bétonisation à outrance). Ils oublient également qu'une société qui ne produit pas de richesses n'a strictement aucun avenir économique.

C'est bien ce choix de « développement » qui est à remettre en cause, choix de la maison individuelle couplée à des grandes surfaces commerciales qui induit le tout voiture (courses, travail, écoles). Si freiner l'étalement urbain est un impératif, cela peut être aussi un projet pour inventer du mieux vivre ensemble autour d'habitats collectifs et semi-collectifs pensés dans une perspective de relocalisation de l'économie où le droit au logement est lié au droit à une parcelle de terre.

2) LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Le mode de production agricole intensif qui a permis le développement économique de la Bretagne dans la deuxième moitié du XX^e siècle nourrit de plus en plus mal sa population (en quantité et en qualité) et n'assure plus la rémunération du travail des agriculteurs. Il montre ses limites sur plusieurs plans :

- **pollution de l'eau et des sols** « Les dommages économiques subis par la Bretagne du fait du non respect ou du respect insuffisant de toutes les mesures prescrites ont pu être chiffrés : le montant cumulé des aides publiques investies en Bretagne depuis 1991 pour la maîtrise des pollutions d'origine agricole est proche du milliard d'euros » (1).
- **pollution aux nitrates, à l'azote et au phosphore (algues vertes et jussie)** « On peut considérer que le nitrate d'origine agricole est l'élément nutritif qui contrôle l'intensité des marées vertes de Bretagne »(2). « Les fuites d'azote des bassins versants bretons sont en moyenne de 3 à 5 fois supérieures à la normale »(3) « Le cheptel animal élevé en Bretagne produit 62 000 tonnes de phosphore, soit l'équivalent de la production humaine comprise entre 40 et 45 millions d'habitants. On estime que 70 % du phosphore qui circule dans le réseau hydrographique breton est d'origine agricole. » (4) En 2008, la Bretagne comptait 2 millions de bovins, 8,3 millions de porcs et 65,8 millions de volaille pour 3 millions d'habitants (*Source : Agreste - Statistique agricole annuelle*).
- **dépendance de l'extérieur** pour son alimentation carnée et non carnée
- utilisation massive **d'intrants chimiques** nuisibles à la santé
- **dépendance du pétrole** pour ses aliments, pesticides, engrais, fertilisants, mécanisation, traitement des lisiers, transports ...
- **destruction** des sols et des semences locales et dégradation des eaux littorales et des ressources halieutiques

3) L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

Le taux de chômage des jeunes augmente plus vite que le taux de chômage total dans toute l'Union Européenne. En France, le taux de chômage des moins de 25 ans au deuxième trimestre est de 23,9%, soit le taux le plus élevé depuis plus de trente ans. La crise en en train d'en faire une « génération sacrifiée »

Quand ni l'industrie, ni les services ne sont en mesure de créer une perspective d'emploi et généralisent la précarité, réinvestir l'activité agricole sous l'angle de la qualité alimentaire et de la relocalisation de l'économie ouvre des possibilités d'emploi. De plus en plus de jeunes souhaitent s'installer dans l'agriculture et promouvoir l'agro-écologie, mais cette aspiration professionnelle se heurte à la spéculation qui rend la terre inaccessible.

Quand 500 projets d'installation agricole par an échouent faute d'accès à la terre, quand les outils censés favoriser l'installation des jeunes servent à étendre les exploitations existantes, il est urgent que la Bretagne ait une vraie politique foncière à la hauteur des enjeux.

Faire de la question alimentaire une priorité, c'est d'abord une question de volonté politique claire fondée sur des objectifs précis.

L'ensemble des compétences de la Région doivent être mobilisées pour :

- mettre en œuvre immédiatement une politique de reconquête foncière agraire à la périphérie des villes en se fixant pour objectif 6 000 hectares au minimum sur 6 ans.
- permettre l'installation de 2000 paysans (soit 6 000 emplois induits), utilisant des techniques agro-écologiques ne polluant pas les sols et préservant l'humus et la qualité de l'eau.
- Encourager le partage volontaire des terres à l'initiative de paysans en vue de transmettre leur métier.
- Mettre en œuvre une politique de réduction significative de la concentration animale. Encourager les reconversions en agriculture biologique.
- développer une formation professionnelle agricole pour la rendre plus efficace, plus réactive au marché intérieur et local, l'adapter à des exploitations de petite taille performante et à l'agro écologie.
- mettre en place un pôle universitaire d'excellence sur la valorisation de l'agriculture par celle des écosystèmes et encourager la recherche dans ce domaine. Associer les fermes à la formation et la recherche.
- Déployer une politique de conservation et d'amélioration de semences paysannes traditionnelles et d'espèces animales adaptées aux écosystèmes dans les fermes et les jardins.
- associer les collectivités locales, les partenaires sociaux, les associations, les acteurs de la politique de l'emploi, et plus largement l'ensemble de la société civile à la mise en œuvre et au suivi de ces objectifs d'année en année.

Nous aimerions connaître votre point de vue de candidat aux élections régionales de mars prochain sur ces propositions ainsi que vos engagements précis et quantifiés, notamment en matière de politique foncière et de création d'emploi.

Vos réponses seront publiées sur notre site « alimentons les régions » et diffusées à la presse et à l'ensemble des organisations et personnes signataires de notre appel « alimentons les régions ».

Veillez recevoir nos cordiales et citoyennes salutations.

Coordination Bretagne :
Coordination interrégionale :

Pierre Escarfail : escarfailpierre@gmail.com
Alimentons les Régions
Nature& Progrès
16, avenue Carnot
30100 Alès

Courriel :
Site internet :

contact@alimentons-les-regions.fr
www.alimentons-les-regions.fr

(1/2/3/4) Conseil scientifique de l'Environnement de Bretagne: rapport "Algues vertes"... 24-09-09